



BRÈVES ÉCONOMIQUES DU CÔNE SUD

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL DE BUENOS AIRES

N°13 – Mars 2022

En bref – Au menu du programme de l'Argentine avec le FMI, il y a...

Le 25 mars, le conseil d'administration du FMI a approuvé le nouveau programme de 44 Mds USD avec l'Argentine au titre du mécanisme élargi de crédit qui viendra refinancer la dette contractée en 2018 dans le cadre d'un accord de confirmation. Cette approbation a donc officiellement entériné ce nouveau programme et, avec lui, le décaissement progressif au cours des deux ans et demi à venir des 44 Mds USD – avec un 1^{er} versement immédiat de 9,7 Mds USD – et la mise en œuvre des réformes qu'il contient. En effet, le programme négocié et adopté fixe un certain nombre de lignes directrices. Sur le plan budgétaire, il prévoit une baisse graduelle du déficit public primaire pour arriver à l'équilibre d'ici 2025. Côté recettes, il fixe plusieurs mesures pour améliorer la collecte fiscale en renforçant l'efficacité de l'administration fiscale et douanière, mais également en rendant le système fiscal plus progressif. Côté dépenses, les mesures portent également sur l'amélioration de l'efficacité de la dépense publique, notamment des investissements publics, ainsi que sur la réduction de certaines dépenses, dont les subventions aux énergies. Sur le plan monétaire et cambiaire, une série de réformes sont définies pour mener à bien des stratégies de désinflation et d'accumulation de réserves internationales qui doivent permettre de renforcer les comptes publics et externes afin de regagner un accès aux marchés des capitaux internationaux d'ici la fin du programme. Ces stratégies passeraient ainsi par l'arrêt du financement monétaire du déficit public d'ici 2024, le maintien d'un régime de *crawling peg* qui permet d'accumuler des réserves, mais aussi l'amélioration de la transparence et de l'efficacité du cadre de la politique monétaire de la Banque centrale pour en assurer une meilleure transmission. Ceci passerait notamment par l'atteinte de taux d'intérêt directs effectifs réels positifs, afin de dynamiser la demande de monnaie et d'actifs libellés en pesos. Ces stratégies passeraient également par le renforcement de la crédibilité de la politique monétaire, notamment à travers l'amélioration du bilan de la Banque centrale qui est largement détérioré, puis par le maintien de la bonne régulation et supervision du système bancaire et, enfin, par l'amélioration de l'efficacité du régime de gestion des flux de capitaux, tout en prévoyant une feuille de route pour l'assouplir de manière progressive et conditionnelle. D'autres mesures visent à renforcer la soutenabilité et la résilience de la croissance économique. Ces réformes portent ainsi sur l'amélioration de l'investissement, de la productivité et des exportations de secteurs stratégiques à forte valeur ajoutée (mine, agro-industrie, automobile, etc.), mais aussi, entre autres, sur le renforcement de l'efficacité et de la soutenabilité du secteur énergétique, des initiatives qui répondent aux défis du changement climatique, de l'inclusion financière, de l'épargne domestique et du marché des capitaux domestiques. Est aussi mentionné le renforcement des cadres de gouvernance et d'intégrité financière pour garantir leur conformité aux normes internationales relatives à la lutte contre le blanchiment de capitaux et la corruption. L'avancée de ces réformes sera suivie trimestriellement, l'occasion pour les autorités argentines et le FMI de discuter de modifications ou corrections des objectifs, notamment au vu des évolutions du contexte économique mondial. Les récents événements liés au conflit russo-ukrainien ont ainsi amené les autorités et le FMI à s'accorder pour avancer la première révision à mai prochain.

LE CHIFFRE À RETENIR

9,7

Montant du 1^{er} versement du
FMI à l'Argentine en Mds USD

Situation sanitaire

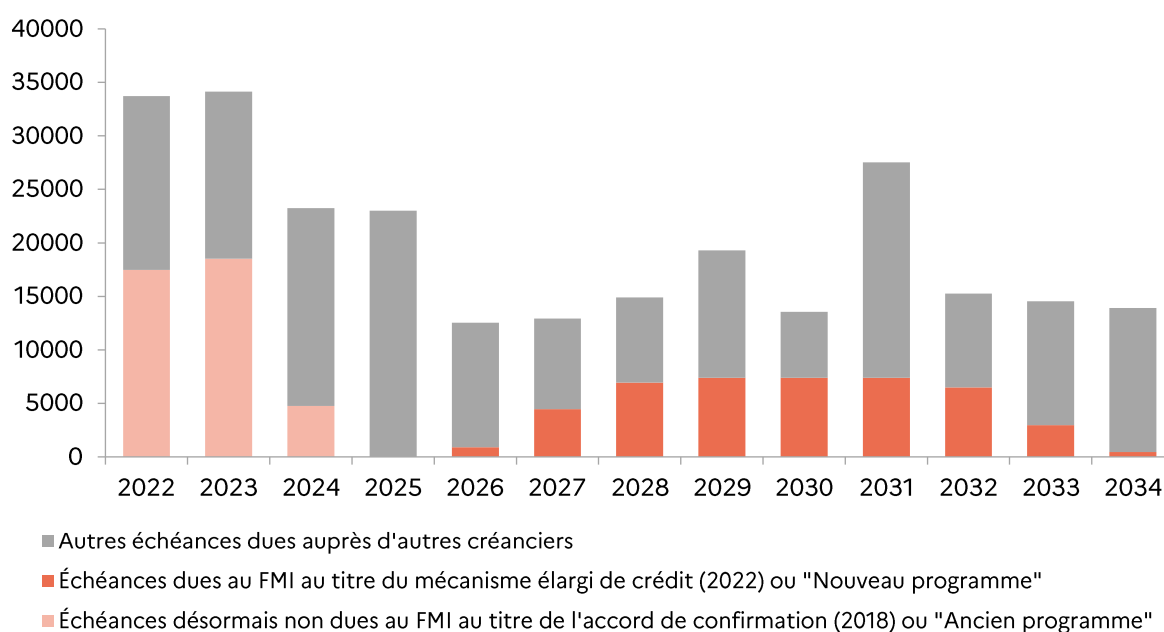
Évolution de la vaccination

	Pourcentage de la population ayant reçu au moins une dose	Pourcentage de la population complètement vaccinée	Pourcentage de la population ayant reçu une 3 ^{ème} dose
Argentine	89,7%	81,0%	41,8%
Chili	93,0%	90,5%	83,3%
Paraguay	53,6%	45,9%	17,2%
Uruguay	85,3%	81,6%	63,8%
Amérique du Sud	83,4%	72,7%	33,6%
Brésil	84,7%	75,0%	36,5%
Colombie	81,8%	67,8%	20,0%
France	80,1%	77,8%	53,9%

Sources : Our World in Data, SER Buenos Aires

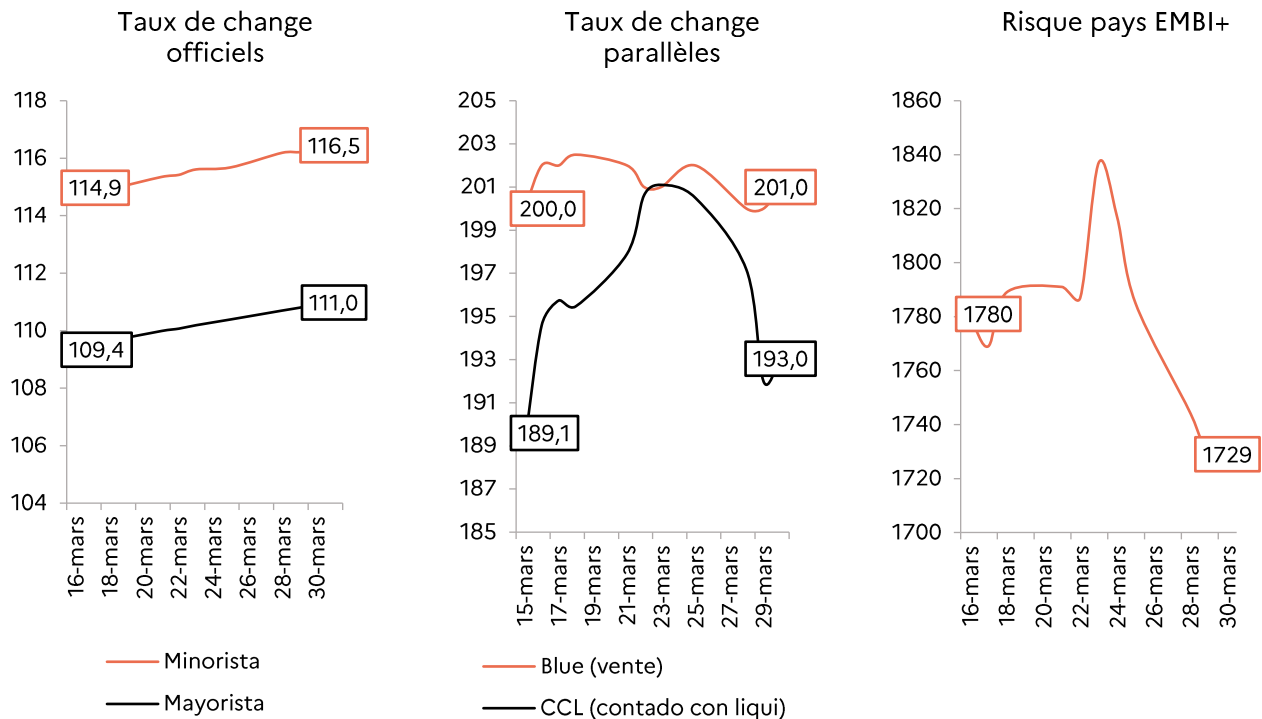
Graphique de la semaine

Service de la dette publique argentine en devises entre 2022 et 2034



Sources : FMI, Ministère de l'Économie argentin, SER de Buenos Aires

Graphiques Argentine



Sources : Banque centrale, JP Morgan, Ámbito Financiero, SER Buenos Aires

ARGENTINE

Après une croissance économique record et une baisse du taux de pauvreté en 2021, le ralentissement de l'activité est déjà visible en janvier

La forte croissance économique de près de 10,3% enregistrée par l'Argentine en 2021 a été l'un des facteurs expliquant la baisse du taux de pauvreté, qui avait atteint un record du fait de la pandémie.

En effet, au 2^{ème} semestre de 2021, le taux de pauvreté des individus est descendu à 37,3%, contre 40,6% le semestre précédent et 42,0% il y a un an, lorsqu'il avait atteint un pic. Il est

toutefois resté supérieur à son niveau pré-pandémique de 35,5% du 2^{ème} semestre de 2019 et, selon la méthodologie de calcul actuelle, au niveau le plus bas enregistré avant le début de la crise argentine au 2^{ème} semestre de 2017 à 25,7%. C'est aussi le cas du taux d'extrême pauvreté des individus, qui s'est établi à 8,2% au 2^{ème} semestre de 2021, contre 10,7% le semestre précédent, 10,5% il y a un an, 8,0% au 2^{ème} semestre de 2019 et 4,8% au 2^{ème} semestre de 2017.

De plus, les taux de pauvreté des individus ont diminué sur un an pour les classes d'âge les plus touchées par la pauvreté, soit les enfants de 0 à 14 ans (51,4% au 2^{ème} semestre de 2021 contre 57,7% il y a un an) et les jeunes de 15 à 29 ans (44,2% contre 49,2%). Ils restent cependant beaucoup plus élevés que ceux des plus âgés, surtout les plus de 65

ans (13,0% contre 11,9%), qui ont toutefois enregistré une augmentation de leur taux de pauvreté en 2021. Par ailleurs, sur le plan géographique, la région du Grand Buenos Aires a enregistré la plus forte baisse du taux de pauvreté en un an (37,3% contre 44,3%).

Enfin, en raisonnant en termes de « ménage moyen », soit environ quatre personnes, le taux de pauvreté s'est aussi amélioré au 2^{ème} semestre de 2021 à 27,9% (contre 31,2% le semestre précédent et 31,6% il y a un an), tout comme le taux d'extrême pauvreté à 6,1% (contre 7,8% et 8,2%). L'écart entre le revenu mensuel moyen d'un tel ménage (environ 46.717 pesos, soit 377 euros au taux officiel) et le seuil de pauvreté déterminé pour ce ménage (74.059 pesos, soit 598 euros) a baissé à 36,9% (contre 40,0% au 1^{er} semestre de 2021 et 41,9% il y a un an), démontrant ainsi que les individus sont plus « proches » du seuil et ont, dans une certaine mesure, plus de possibilité de le franchir et donc de sortir de la pauvreté.

Mais cette trajectoire à la baisse pourrait être contrainte par le tassement de la croissance économique argentine en 2022 qui, selon le nouveau programme conclu avec le FMI, est attendue entre 3,5% et 4,5%. Celui-ci était, par ailleurs, déjà visible en janvier.

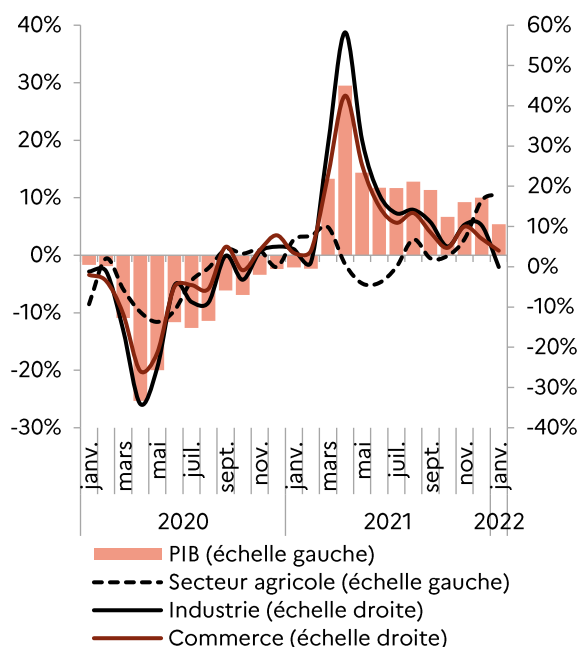
En effet, sur un an, l'activité économique a progressé de 5,4% en janvier (après +10,0% en décembre). Il s'agit ainsi de la plus faible croissance en glissement annuel depuis le début de la pandémie. Par ailleurs, sur un mois en désaisonnalisé, l'activité a reculé de 0,5% (après +1,1% en décembre).

Parmi les secteurs qui sont restés résilients et ont porté la croissance en janvier se trouvent l'hôtellerie et la restauration (+51,5% sur un an après +51,3% en décembre). Ces secteurs ont notamment continué à bénéficier de la

saison estivale et de la très forte reprise du secteur touristique grâce, entre autres, au soutien au tourisme domestique par le biais du programme *Previjaje*. En janvier, le taux d'occupation des hébergements touristiques s'est élevé à 57,3% (au-dessus du niveau pré-pandémique de janvier 2020 à 55,2%) et le nombre de nuitées à 5,8 millions (contre 6,3 millions en janvier 2020, soit plus que 8% en-dessous de leur niveau pré-pandémique).

De plus, d'autres secteurs ont enregistré de bons résultats, à l'instar de l'activité minière (+14,0% sur un an après +16,8% en décembre), du secteur agricole (+10,6% après +9,5%), ainsi que des services de transport et de communication (+10,1% après +17,2%).

Croissance du PIB, du secteur agricole, de l'industrie et du commerce (glissement annuel)



Sources : INDEC, SER Buenos Aires

Cependant, d'autres secteurs ont affiché des résultats modestes et en net ralentissement, tels que le commerce (+4,0% après +7,0% en décembre) ou la construction (+0,5% après



+3,3%). L'industrie manufacturière a affiché une légère baisse (-0,1% après +10,3%), qui s'est ainsi accompagnée d'une chute du taux d'utilisation des capacités industrielles. En effet, il s'est élevé à 57,9% en janvier (contre 64,4% en décembre), restant tout de même au-dessus de son niveau pré-pandémique de janvier 2020 de 56,1%.

Annonce d'investissements coréens et mise en route d'investissements chinois dans le secteur du lithium

Le 1^{er} trimestre de 2022 a été marqué par des annonces ainsi que le début de la mise en place d'investissements par des entreprises asiatiques dans des projets visant à exploiter le lithium en Argentine.

L'entreprise coréenne POSCO, a annoncé, à l'occasion d'une réunion le 21 mars avec le président argentin, Alberto Fernández, ainsi que le gouverneur de Salta, Gustavo Sáenz, un investissement de 4 Mds USD dans son projet d'exploitation de lithium, Sal de Oro, situé dans la province de Salta. En février, POSCO, 6^{ème} producteur d'acier au niveau global et présent dans 53 pays, avait déjà annoncé un investissement de 830 MUSD pour ce projet. Les raisons de l'augmentation de l'investissement n'ont pas été détaillées. Selon le secrétariat des Mines de Salta, elle répondrait à des « modifications dans le plan original de développement ». L'usine sera construite dans la partie Nord du Salar de Hombre Muerto, situé à la frontière entre Salta et Catamarca, et permettra l'extraction du lithium de la saumure pour produire du phosphate de lithium. Cet intrant sera par la suite utilisé dans le processus de production de carbonate et d'hydroxyde de lithium, qui aura lieu dans le parc industriel Güemes (près de la ville de Salta, à 450 kms du projet). La mise en service de l'usine est attendue entre

fin 2023 et début 2024. Pour cette première étape, la capacité de production est estimée à environ 25.000 tonnes de carbonate de lithium équivalent (tLCE) par an.

Par ailleurs, Zijin Mining Group, leader de la production d'or en Chine, a commencé la construction d'une usine de production de carbonate de lithium dans le gisement Tres Quebradas, qui est situé dans la province de Catamarca. Le projet, Litio 3Q, a été absorbé par le groupe métallurgique chinois à travers l'achat de 100% des actions de l'entreprise canadienne Neo Lithium en janvier 2022, à l'issue de la procédure d'étude d'impact environnemental du projet. Matías Kulfas, le ministre du Développement productif, ainsi que Raúl Jalil, le gouverneur de Catamarca, se sont ainsi réunis cette semaine avec les représentants de la société qui ont annoncé la mise en service de l'usine d'ici fin 2023. L'investissement prévu pour cette première étape est de 380 MUSD pour une capacité de production estimée à 20.000 tLCE par an.

Mise en œuvre de la loi sur l'étiquetage alimentaire

Le 23 mars, le décret 151/2022, complétant et précisant la loi n°27.642 de « Promotion de l'alimentation saine », qui a été adoptée en novembre 2021, a été publié au Journal officiel argentin. Cette loi a pour objectif de prévenir la malnutrition en Argentine tout en protégeant les droits des consommateurs.

À cette fin, elle impose l'apposition d'une étiquette nutritionnelle sur la face principale des emballages des aliments et boissons non-alcoolisées qui contiennent des quantités excessives de sucres ajoutés, de sodium, de graisses saturées, de graisses totales et de calories, ce qui lui vaut son nom de « Loi sur l'étiquetage frontal » (« *Ley de Etiquetado*



Frontal»). De même, les aliments contenant de l'édulcorant et/ou de la caféine devront dès lors afficher un message d'avertissement sur l'avant de leur emballage.

Ces étiquettes auront la forme d'octogones noirs à bordure et écriture blanches, comme celles déjà utilisées au Chili depuis 2016, et devront ainsi occuper au minimum 5% de la surface de la face principale de l'emballage.

Ce décret vise à homogénéiser les critères et établir des règles minimales à respecter dans tout le pays. Cette étiquette sera apposée sur les aliments dépassant 275 kilocalories (kcal) pour 100 grammes et les boissons qui délivrent plus de 25 kcal pour 100 millilitres. De plus, les produits visés devront préciser la teneur en sucres totaux et en sucres ajoutés dans leur étiquetage nutritionnel.

D'autres restrictions d'emballage seront ainsi mises en place pour les produits qui devront porter une étiquette nutritionnelle. En effet, ils ne pourront pas apporter d'informations nutritionnelles additionnelles, comporter de logo ou de phrase offrant un soutien de la part d'une organisation scientifique ou d'une association civile, ou encore faire figurer des personnages pour enfants ou bien de dessins animés, ainsi que des célébrités ou athlètes. Ils ne pourront pas non plus proposer de jeux concours et autres cadeaux ou encore mettre en avant un autre produit contenant au moins un des nutriments ciblés en excès.

Par ailleurs, la publicité et la promotion de produits dont l'emballage comporterait au moins un des labels d'avertissement seront soumises à la réglementation et au contrôle de l'ANMAT (pour l'Administration nationale des médicaments, des aliments et de la technologie) qui sera chargée d'édicter des règles selon le moyen de communication utilisé pour diffuser ladite publicité.

Le décret divise ainsi les aliments et boissons non-alcoolisés concernés en deux groupes selon le pourcentage ou bien le grammage de nutriments critiques, d'édulcorants, de caféine et de calories qu'ils contiennent.

L'appartenance à l'un de ces deux groupes détermine ainsi le délai dont disposent les entreprises pour adapter leurs produits à cette nouvelle norme. Dans un cas, le délai pour respecter ces dispositions est de 9 mois après l'entrée en vigueur de la loi tandis que pour l'autre groupe, il s'élève à 18 mois. Dans tous les cas, les PME auront le droit à un délai plus long afin de s'adapter à ces nouvelles règles. En cas de non-respect, le régime de sanctions prévu par le décret n° 274/2019 qui est dit de « Loyauté commerciale » (« *Lealtad Comercial* ») et qui porte sur la confiance ainsi que la transparence dans les relations commerciales, s'appliquera.

Actuellement, il n'existe pas en Argentine d'autre réglementation ni obligation sur les emballages. Cependant, un projet de loi sur les emballages (« *Ley de Envases* ») à visée écologique a été discuté à la fin de l'année dernière au Parlement. S'il a été approuvé par les sénateurs, il n'a pas encore été voté par les députés. Par ailleurs, les élections législatives de novembre dernier, qui ont significativement changé la composition du Congrès, ont aussi retardé la (ré)inscription à l'ordre du jour de ce projet, qui pourrait ainsi resurgir prochainement. Ce projet de loi vise à responsabiliser les producteurs vis-à-vis de la pollution émise par leurs emballages (via le principe du pollueur-payeur) et à encourager l'industrie à concevoir des produits qui sont respectueux de l'environnement. Ce projet vise aussi à promouvoir l'inclusion sociale des *recupadores* (ramasseurs de déchet) et à soutenir l'utilisation d'emballages recyclés et recyclables.

CHILI

La Banque centrale poursuit le resserrement de la politique monétaire et réévalue la trajectoire de la croissance et de l'inflation

La Banque centrale a, de nouveau, augmenté son taux d'intérêt directeur de 150 points de base (pdb) pour l'établir à 7,0%. Depuis le début du resserrement monétaire en juillet 2021, le taux a augmenté de 650 pdb. Cette nouvelle hausse a toutefois été moins élevée que la hausse anticipée il y a quelques jours par les acteurs financiers, qui tablaient sur une augmentation de 200 pdb, suivie d'une dernière hausse de 100 pdb lors de la prochaine réunion de politique monétaire début mai, pour établir le taux à 8,5%.

La Banque centrale semble ainsi garder une marche de manœuvre, notamment au vu de l'incertitude qui pèse sur l'environnement économique mondial. Dans son nouveau rapport de politique monétaire, elle ouvre la voie à de nouvelles levées de taux d'ici la fin du 1^{er} semestre de 2022, mais sans doute moins élevées que les précédentes.

Elle explique que les facteurs internes qui ont porté les tensions inflationnistes en 2021 sont en train de perdre du terrain, surtout via le tassement de la croissance, la décélération de la demande interne et de l'offre et de la demande de crédits, et le retrait progressif des soutiens budgétaires et monétaires.

Cependant, le regain de l'inflation importée, notamment via la hausse du prix du pétrole, une inflation déjà élevée (+7,8% sur un an en février) et des anticipations qui persistent au-dessus de la cible d'inflation de 3% de la Banque centrale (+7,8% d'ici un an selon les

acteurs financiers) pourraient ainsi pousser l'inflation jusqu'à 10% sur un an à la mi-2022. Selon la Banque centrale, celle-ci ne devrait commencer à converger vers la cible qu'à partir de la fin 2022.

Dans ce contexte, les autorités monétaires ont revu à la hausse ses prévisions d'inflation pour 2022, désormais fixées à 5,6% en fin de période, contre 3,7% lors de ses prévisions de décembre. Elle a également revu à la baisse ses prévisions de croissance pour 2022 qui, après 11,7% en 2021, sont comprises entre 1,0% et 2,0%, contre 1,5% à 2,5% prévus en décembre dernier. Le commerce devrait y contribuer positivement, via une hausse des exportations de 3,3%, ainsi qu'une baisse des importations de près de 4,7%. Au contraire, la demande interne, en diminution de 1,1%, devrait y contribuer négativement via une chute de la consommation privée de 0,3% et de l'investissement de 3,8%.

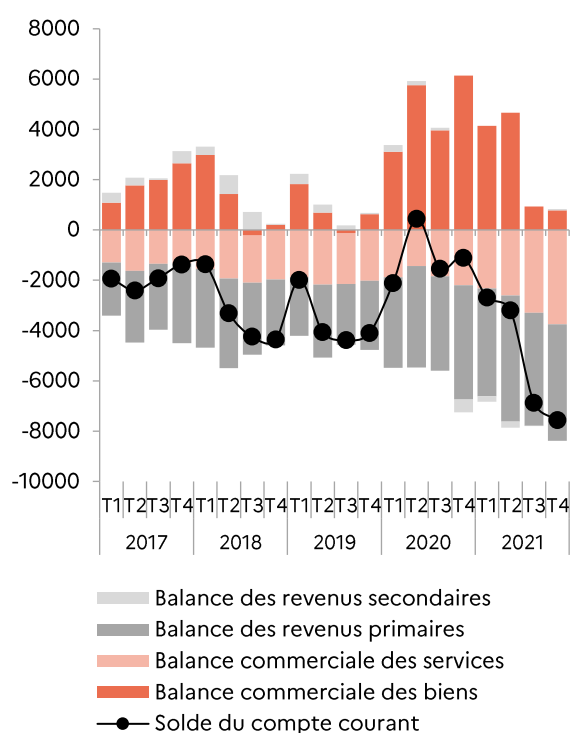
Avec l'explosion de la consommation privée, le compte courant a enregistré un déficit record en 2021

En 2021, le compte courant de la balance des paiements a enregistré un déficit de près de 20,3 Mds USD (soit 6,6% du PIB, le plus élevé depuis 1985). Le déficit s'est creusé au cours de l'année, atteignant 7,6 Mds USD au 4^{ème} trimestre, après près de 6,9 Mds USD 3^{ème} trimestre, 3,2 Mds USD au 2^{ème} trimestre et 2,7 Md USD au 1^{er} trimestre.

Ce résultat a notamment été dû au déficit de la balance des revenus primaires (-18,4 Mds USD en 2021 après -15,9 Mds USD en 2020) engendré par le rapatriement des revenus liés aux investissements directs étrangers (IDE) au Chili, notamment dans le secteur minier. Mais le déficit a surtout été causé par celui de la balance commerciale des biens et

services (-1,5 Md USD après +11,6 Mds USD) à cause de la croissance des importations pour répondre à l'explosion de la consommation privée et, dans un moindre mesure, par le déficit de la balance des revenus secondaires (-433 MUSD après +28 MUSD).

**Évolution du compte courant
et de ses composantes (MUSD)**



Sources : Banque centrale, SER Buenos Aires

D'autre part, le compte financier a enregistré des entrées nettes de capital de 22,4 Mds USD en 2021 (après 6,0 Mds USD en 2020), avec des entrées nettes de capitaux au 4^{ème} trimestre de 6,9 Mds USD, soit le même niveau qu'au 3^{ème} trimestre. Ainsi, ces entrées s'expliquent par les émissions d'obligations souveraines et la hausse des rendements des actifs souverains et des fonds de pension. En effet, les entrées nettes de capitaux en lien avec les investissements de portefeuille ont atteint 30,6 Mds USD en 2021 (contre 13,2 Mds USD en 2020). Par ailleurs, les entrées

nettes de capitaux liées aux IDE ont totalisé 797 MUSD (contre 2,5 Mds USD), surtout du fait des apports en capitaux réalisés dans le secteur énergétique. Les autres catégories d'investissements ont enregistré des entrées nettes de capitaux de 3,2 Mds USD (contre des sorties nettes de 10,0 Mds USD en 2020), du fait de la croissance de l'endettement du secteur privé sous forme de prêts bancaires et de crédits commerciaux et de l'allocation exceptionnelle de droits de tirage spéciaux (DTS) par le FMI en août 2021. Les réserves internationales de la Banque centrale ont augmenté de 12,2 Mds USD pour atteindre environ 51,3 Mds USD. À la fin de l'année 2021, la position extérieure nette chilienne est restée débitrice à 15,5 Mds (5,5% du PIB).

De plus, la dette extérieure brute s'est élevée à 239,0 Mds USD (84,4% du PIB), augmentant ainsi sous l'effet, entre autres, des émissions d'obligations souveraines (11,5 Mds USD) et d'entreprises non financières (11,1 Mds USD). La dette résiduelle à court terme s'élevait à 62,0 Mds USD (26% du total). Enfin, 81,1% de la dette externe étaient libellés en dollars américains, 7,9% en euros, 6,3% en pesos chiliens, et le reste dans d'autres devises.

PARAGUAY

L'économie paraguayenne a enregistré une croissance de 4,2% en 2021, mais qui n'a pas permis une baisse notable de la pauvreté

L'essoufflement de la reprise de l'économie s'est confirmé au 4^{ème} trimestre de 2021. En effet, l'économie a progressé de 0,6% sur un an, après +13,9% au 2^{ème} trimestre et +2,9% au 3^{ème} trimestre. Cet essoufflement s'est en partie expliqué par la dilution progressive de

l'effet statistique, mais aussi par les effets de la sécheresse à la fin de l'année 2021.

En effet, côté offre, ce sont principalement les services (+4,9% sur un an au 4^{ème} trimestre après +7,0% le trimestre précédent), mais aussi la construction (+2,2% après +5,8%) ainsi que l'industrie manufacturière (+1,5% après +5,0%) qui ont porté la croissance, malgré de nets ralentissements. De leur côté, l'agriculture (-32,9% après -23,1%), ainsi que l'élevage, la sylviculture, la pêche et l'activité minière (-7,4% après +4,9%) et la production d'électricité et d'eau (-2,5% après -15,5%) ont largement pesé sur les résultats du trimestre.

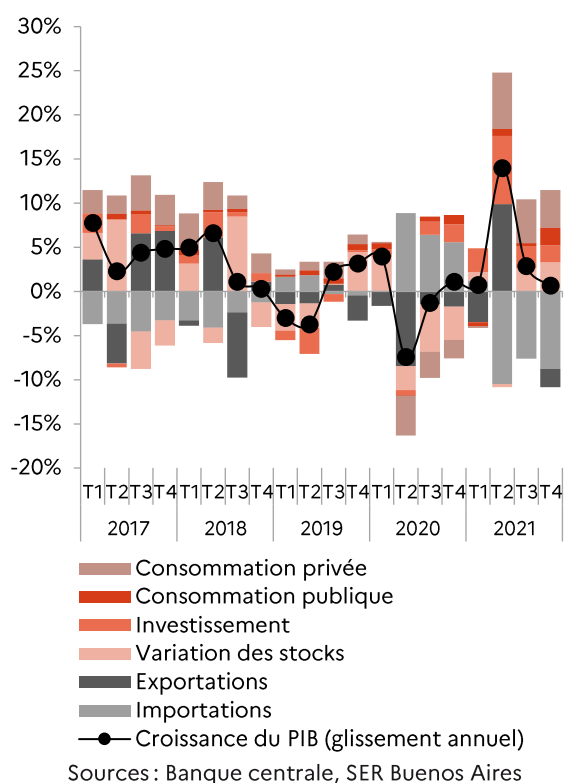
Côté demande, c'est surtout la résilience de la demande interne (+11,7% après +11,1%) qui a porté la croissance économique, via celle de l'investissement (+9,3% après +11,8%) et de la consommation privée (+6,9% après +7,7%), alors que la consommation publique a bien progressé (+13,8% après +2,4%). À l'inverse, les exportations ont chuté (-6,6% après -0,2%) du fait de la diminution des exportations de produits agricoles (soja, maïs et viande bovine) et d'énergie électrique. Les importations ont aussi fortement progressé (+29,5% après +23,6%).

En 2021, la croissance s'est élevée à 4,2%, après deux années consécutives de légères récessions de 0,8% en 2020 et 0,4% en 2019. Si l'activité économique s'est établie à 3,3% au-dessus de son niveau pré-pandémique, la sécheresse qui a débuté fin 2021 n'a pas permis d'atteindre les quelques 5,0% de croissance anticipés par la Banque centrale.

Côté offre, ce sont la construction (+12,8% en 2021 après +10,5% en 2020) et l'industrie manufacturière (+6,6% après -1,3%) qui ont porté la croissance économique. Les services (+6,8% après -3,1%) y ont aussi contribué positivement, via notamment le rebond du

commerce, de l'hôtellerie et la restauration ou des services de transport, qui ont tiré profit de la normalisation de l'activité. L'élevage, la sylviculture, la pêche et l'activité minière (+6,2% après +3,3%) ont également enregistré de bons résultats. À l'inverse, l'agriculture (-16,5% après +9,0%), ainsi que la production d'électricité et d'eau (-8,6% après -2,3%) ont contribué de façon négative à la croissance, pâtissant notamment de la réduction du débit du fleuve Paraná.

Croissance du PIB et contributions des composantes de la demande



Côté demande, c'est l'investissement (23,0% du PIB ; +18,5% en 2021 après +5,3% en 2020) qui a porté la croissance, grâce à ses liens avec le secteur de la construction ainsi que les besoins en machines et équipements. La consommation privée (63,7% du PIB ; +5,9% après -3,6%), portée par l'augmentation des dépenses dans les services et les biens non



durables, tels que les produits alimentaires et les combustibles, a également contribué positivement à la croissance, tout comme la consommation publique (12,7% du PIB ; +5,3% après +5,1%). Les exportations (36,5% du PIB ; +2,2% après -9,0%) ont, de leur côté, progressé plus faiblement. Les importations (35,2% du PIB ; +21,4% après -15,2%), dont notamment de machines et équipements et de combustibles, ont fortement progressé.

Malgré ces bons résultats économiques, le taux de pauvreté s'est maintenu à 26,9% en 2021. Alors que ce taux a légèrement reculé dans les zones urbaines à 22,4% (contre 22,7% en 2020), il est passé à 34,6% dans les zones rurales (contre 34,0%), sans doute en lien avec les résultats très mitigés du secteur agricole. Au niveau national, ce taux, selon la méthodologie de calcul actuelle, a augmenté entre 2015 et 2016 de 26,6% à 28,9%, puis a affiché une tendance à la baisse jusqu'en 2019 pour atteindre 23,5%, avant de repartir à la hausse du fait de la pandémie. De son côté, le taux d'extrême pauvreté s'est lui aussi maintenu à 3,9% en 2021, soit à son plus bas niveau depuis au moins 2015. Ce taux a légèrement reculé dans les zones urbaines à 1,7% (contre 1,8% en 2020) et augmenté dans les zones rurales à 7,7% (contre 7,4%).

Ainsi, selon les autorités paraguayennes, si les revenus des individus identifiés comme pauvres et vulnérables ont bénéficié de la reprise de l'activité ainsi que des transferts monétaires de l'État, l'inflation a empêché les taux de pauvreté de retrouver en 2021 leurs niveaux pré-pandémiques. Toutefois, sans ces transferts, elles estiment que le taux de pauvreté se serait établi à 28,8% en 2021 et le taux d'extrême pauvreté à 5,3%.

Ces transferts ont aussi permis de réduire l'écart entre le revenu mensuel moyen des individus et le seuil de pauvreté, mesurant la

« proximité » des individus du seuil et, dans une certaine mesure, leur possibilité de le franchir et de sortir de la pauvreté. Il est passé à 30,2% (contre 32,2% en 2020), soit son plus bas niveau depuis au moins 2015.

Par ailleurs, ces transferts ont permis de légèrement réduire les inégalités de revenu, qui restent tout de même élevées. En effet, en 2021, les ménages les 20% les plus riches avaient un revenu mensuel par tête 5,8 fois supérieur à celui des ménages les 20% les plus pauvres (contre 6,5 fois en 2020). De plus, les 10% les plus riches concentraient 33,6% des revenus (contre 33,8% en 2020) et les 10% les plus pauvres 2,0% (contre 1,9%).

Développement d'un projet de ville privée de 100 MUSD

L'entreprise paraguayenne Tosa est en train de développer un projet de ville privée dans la zone de Nueva Asunción qui se trouve sur la rivière Río Paraguay, du côté opposé à la capitale Asunción. Ainsi, pour la 1^{ère} étape du projet, Tosa prévoit un investissement de près de 100 MUSD. La ville s'étendrait sur 1.400 hectares où seraient construits quatre quartiers privés, un centre commercial, quatre modules résidentiels, mais aussi des bureaux commerciaux, un centre éducatif, un terrain de golf, une zone franche, ainsi qu'une zone industrielle.

Il existe actuellement une zone de bureaux, un terrain de golf et un quartier privé appelé « La Isla ». Celui-ci est divisé en 64 terrains de 500 à 800 m², dont 50% ont été vendus. Pour l'année 2022 sont prévus la construction de trois quartiers privés, accompagnés de 150 propriétés résidentielles avec leur propre centre commercial. Par ailleurs, la prévente des propriétés serait lancée en juin à un prix moyen de 1.700 USD/m².

URUGUAY

Le «non» à l'abrogation de la LUC l'a emporté de peu lors du référendum

Le 27 mars, les Uruguayens étaient invités à se prononcer dans le cadre d'un référendum d'initiative populaire sur leur souhait ou non d'abroger 135 des 478 articles de la « *Ley de Urgente Consideración* » (LUC), projet phare du gouvernement du président Luis Lacalle Pou voté en juillet 2020.

Ainsi, après une intense campagne, le camp du « non » (en soutien du gouvernement) l'a finalement emporté grâce à la loi électorale uruguayenne comptabilisant les votes blancs comme des votes en faveur du « non ». En effet, lors de ce vote obligatoire, le « non » à l'abrogation a récolté 49,9% des suffrages, tandis que le « oui » en a remporté 48,8%, un résultat au-dessus des prévisions des instituts de sondage. Ce sont donc les 1,3% de votes blancs comptabilisés en faveur du « non » qui ont ainsi fait pencher la balance et donné la victoire au « non », permettant à la coalition au pouvoir de poursuivre sa politique libérale, notamment sur le plan économique.

Montevideo, bastion de gauche, a ainsi été le département ayant obtenu le plus de « oui » : 56% des habitants de la capitale ont voté pour l'abrogation des 135 articles de la LUC. Dans le reste du pays, le « non » l'a emporté dans 13 des 16 départements. De plus, les plus jeunes ont voté en plus grande proportion en faveur du « oui » que leurs aînés.

C'est donc une victoire en demi-teinte du gouvernement du président Luis Lacalle Pou, qui devra ainsi composer avec ces résultats. Fernando Pereira, qui est le président du parti d'opposition Frente Amplio qui a porté la

campagne du « oui », a donc filé la métaphore footballistique en déclarant qu'« avec 15 minutes de plus, nous étions sûrs de gagner ». Il a aussi appelé le gouvernement à prendre en compte le fait que près de la moitié de la population soit opposée à son action et a affirmé sa confiance dans le futur, assurant que « rien n'est plus puissant qu'un peuple qui lutte et se transforme ».

Cette échéance passée, le gouvernement a manifesté son souhait d'avancer sur certaines de ses priorités, à savoir mener ses réformes de l'éducation et la sécurité sociale, chercher de nouveaux marchés, mais aussi lancer des travaux publics et lutter contre la hausse des prix et le "relâchement" des impôts.

La reprise en 2021 n'a pas permis de retrouver les niveaux de pauvreté et d'inégalité pré-pandémiques

La croissance économique de 4,4% en 2021 a permis de faire baisser le taux de pauvreté des ménages à 7,5% (contre 8,1% en 2020) et celui des individus à 10,6% (contre 11,6%). Mais ceux-ci sont restés supérieurs à leurs niveaux pré-pandémiques de, respectivement, 5,9% et 8,8%. Pour rappel, ces taux affichaient une tendance baissière jusqu'en 2017, puis ont commencé à croître à partir de 2018, avant de faire un saut en 2020 du fait de la pandémie.

Par ailleurs, le taux d'extrême pauvreté des ménages, à 0,2% en 2021, a légèrement baissé par rapport aux 0,3% enregistrés en 2020, mais est resté supérieur à son niveau de 2019 de 0,1%. Le taux d'extrême pauvreté des individus, à 0,2% en 2021, a légèrement baissé par rapport aux 0,4% enregistrés en 2020 et a retrouvé son niveau de 2019.

Par ailleurs, l'écart entre le revenu mensuel moyen des individus et le seuil de pauvreté,

qui mesure la « proximité » des individus du seuil et donc, dans une certaine mesure, leur possibilité de le franchir et donc de sortir de la pauvreté, a baissé à 1,7% en 2021 (contre 1,9% en 2020). Il est tout de même resté supérieur à son niveau de 2019 à 1,3%.

Enfin, les inégalités de revenu, en très légère baisse, sont aussi restées supérieures à leurs

niveaux pré-pandémiques. En effet, le ratio entre les revenus des 10% les plus riches et des 10% les plus pauvres a légèrement augmenté à 11,5 (contre 11,4 en 2020 et 11,1 en 2019). Le coefficient de Gini, prenant des valeurs allant de 0 à 1 avec 1 représentant une inégalité totale avec un seul individu captant tous les revenus, a légèrement baissé à 0,386 (contre 0,387 en 2020 et 0,383 en 2019).

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international